



Département des ressources humaines

Décision n° 2023 - 482

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de responsable de portefeuille de projets et activités au département des ressources numériques

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article 332-8, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'au département des ressources numériques (DRN), un emploi de responsable de portefeuille de projets et activités, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Mettre en œuvre et piloter le portefeuille d'activités du DRN, notamment en recevant et analysant les demandes de l'ensemble des directions métiers et en étant force de proposition dans l'optimisation des processus et ressources,
- Piloter le portefeuille d'activités du DRN, en cohérence avec la stratégie numérique de la collectivité (numérique responsable, schéma d'urbanisation du SI, politiques publiques...), en animant la gouvernance interne de cette mission avec les responsables de services et chefs de projets et en rendant compte auprès des acteurs impliqués (DGA, élus, référents numériques métiers, équipe de direction du DRN...),
- Accompagner les équipes en pilotant et en animant le process qualité des portefeuilles de projet et du numérique responsable, en conduisant le changement sur les plans de la méthodologie, des outils et des pratiques,
- Encadrer le/la chargé.e de mission qualité du DRN.

Accuse de réception en préfecture
044-244400404-20230421-2023_482DEC-AU
Date de télétransmission : 12/05/2023
Date de réception préfecture : 12/05/2023

Décide,

Article 1 : L'emploi de responsable de portefeuille de projets et activités au département des ressources numériques est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés territoriaux, à savoir au minimum 390 et au maximum 673, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

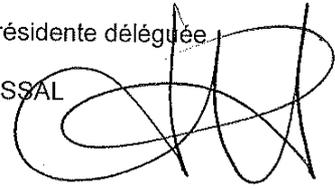
Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 21.04.2023

Pour la Présidente

La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL



mis en ligne le :

12 MAI 2023

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20230421-2023_482DEC-AU
Date de télétransmission : 12/05/2023
Date de réception préfecture : 12/05/2023